

Déclaration d'accessibilité

L'Assemblée nationale s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes ([voir le schéma pluriannuel](#))

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site de la dimension parlementaire de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (premier semestre de l'année 2022), géré en commun par l'Assemblée nationale et le Sénat :

<https://www.parlue2022.fr/>

Cette déclaration a été établie le 16 décembre 2021.

État de conformité

Le site de la dimension parlementaire de la présidence française du Conseil de l'Union européenne <https://www.parlue2022.fr/> est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, version 4.1 (RGAA 4.1), en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

Technologies utilisées sur le site

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- Ez Platform 2.5
- jQuery

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec les configurations suivantes :

- Firefox 95.0 – NVDA 2021.2
- Internet Explorer 11 – Jaws 2022

- iOS 15.1 - Safari – Voice Over

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation : Les outils de vérification du code suivants ont été utilisés afin de vérifier la conformité aux tests du RGAA :

- Color Contrast Analyser, Tanaguru Contrast Finder
- Firebug pour Firefox, Extension Web developer pour Firefox
- Extension Heading maps pour Firefox
- Valideur HTML du W3C
- Outils automatique d'évaluation : Tanaguru web extension, Assistant RGAA, Wave, LightHouse

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Page d'accueil : <https://www.parlue2022.fr/accueil/fr>
2. Consultation d'une réunion : <https://www.parlue2022.fr/assemblee-nationale/fr/reunion-avec-la-conference-des-presidents-du-parlement-europeen>
3. Mentions légales : <https://www.parlue2022.fr/mentions-legales/fr>
4. Plan du site : <https://www.parlue2022.fr/plan-du-site/fr>
5. Gestion des cookies : <https://www.parlue2022.fr/gestion-des-cookies/fr>

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société [Com'access](#) entre les 10 et 13 décembre 2021 révèle que :

- 65,9% des critères RGAA sont respectés.
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 85%.

Le rapport est disponible sur demande par mail à accessibilite@assemblee-nationale.fr

Certains éléments de la page d'accueil ont été modifiés depuis l'audit (agenda – composant « en direct » du bloc « L'Assemblée en vidéo »). Ces éléments feront l'objet d'un contrôle approfondi lors d'un prochain audit de conformité.

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non conformités

- Certaines images porteuses d'information n'ont pas d'alternative textuelle
- Certaines informations ne sont données que par la couleur.
- Certains contrastes entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan ne sont pas suffisamment élevés
- Les couleurs utilisées dans certains composants ne sont pas suffisamment contrastées
- Certains liens ne sont pas explicites
- Certains scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance
- Le code source n'est pas valide selon le type de document spécifié
- Des balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation
- Des listes ne sont pas correctement structurées
- Le texte n'est pas toujours lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins
- Certains liens dont la nature n'est pas évidente ne sont pas visibles par rapport au texte environnant
- Les propriétés d'espacement du texte ne peuvent pas être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité
- Les zones de regroupement de contenus (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) ne sont pas correctement définies
- L'ordre de tabulation n'est pas toujours cohérent

Des document bureautiques en téléchargement ne possèdent pas de version accessible?

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message : accessibilite@assemblee-nationale.fr
- Contacter par voie postale :

À l'attention du référent accessibilité

Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

126 rue de l'Université

75355 - Paris 07 SP

France

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
(<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07